Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Shawinigan prend des airs de pépinière pour la relève agricole

Deux nouvelles entreprises agricoles prendront racine à Shawinigan grâce à des jumelages réalisés par le service Avenir entreprises agricoles Mauricie

Trois-Rivières, le 28 avril 2026 – Dans un contexte où le nombre de fermes est en déclin au Québec, ces projets illustrent concrètement le potentiel de la relève agricole pour dynamiser les communautés. En plus de favoriser l'autonomie alimentaire, ils permettront l'implantation de deux nouvelles entreprises agricoles un apport concret à la vitalité et à l'occupation du territoire.

Deux jumelages, deux parcours uniques

Michel et Andréanne sont devenus deux des cinq propriétaires d'une terre de 68 ha dans le secteur St-Gérard-des-Laurentides en août 2024. Leur projet d'agriculture paysanne, combinant maraîchage, garde d'animaux et foresterie, continue d'étendre ses espaces de culture. Deux ans de démarches ont été nécessaires pour qu'ils deviennent copropriétaires de la terre, et maintenant, une convention d'indivision encadre l'usage de la terre tout en protégeant ses vocations agricole et agroécologique.

À Shawinigan-Sud, le trio formé d'Audrée, Michaël et Marc-Antoine est propriétaire depuis septembre 2025 d'une terre agricole de 8 ha. Bien que leur entreprise porte déjà un nom, La Ferme Palissade, ils commenceront la production légumière en 2027. Avec l'appui de conseillers du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de la Ville de Shawinigan, ils planifient les différents travaux de préparation du terrain pour la saison à venir.

La vente d'une terre agricole représente un défi autant pour les cédants que pour les aspirants producteurs, car la complexité des transactions agricoles et du démarrage d'une ferme rallonge bien souvent les délais pour la conclusion des ententes.

« Dans les deux cas, les démarches pour l'achat des terres se sont étalées sur plusieurs mois. Les propriétaires s'attendent souvent à des délais plus courts, ce qui

est compréhensible. La relation de confiance entre les parties devient donc un élément essentiel pour le succès de l'entente » témoigne Elizabeth Gagné Gauthier, conseillère et agente de maillage L'ARTERRE au service Avenir entreprises agricoles Mauricie.

Le démarrage de ces entreprises représente l'établissement de 5 nouvelles personnes de la relèves passionnées qui valorisent 76 hectares de terre agricole dans notre région.

Des actions concrètes pour la vitalité agricole de la Mauricie

En près de 12 ans, le service Avenir entreprises agricoles Mauricie a permis à 45 projets agricoles de voir le jour grâce à des jumelages entre la relève et les propriétaires. En parallèle, 205 entreprises agricoles ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé, que ce soit pour planifier leur relève, préparer un transfert ou prendre du recul sur leur avenir. Dans un contexte où l'âge moyen des producteurs atteint 55 ans en Mauricie — et où un sur deux a 57 ans ou plus — ces initiatives jouent un rôle clé pour assurer la continuité des entreprises agricoles.

Ce service essentiel a vu le jour en 2014 dans un contexte de hausse de l'âge moyen des agriculteurs en Mauricie et de décroissance du nombre de fermes. Épaulées par un réseau de partenaires et collaborateurs, deux conseillères rencontrent les aspirants et agriculteurs, puis les aident à cheminer pour réaliser leur projet. Le service est centré sur l'humain par un accompagnement personnalisé.

À propos du service Avenir entreprises agricoles Mauricie

Le service accompagne les producteurs agricoles dans leur réflexion concernant l'avenir de leur entreprise et les aide à élaborer un plan d'action pour l'atteinte de leurs objectifs. Le service accompagne aussi les relèves sans ferme voulant s'établir en agriculture en Mauricie par le biais de L'ARTERRE. Le service est rendu possible grâce au soutien financier du PDAAM et du Réseau Agriconseils.

Informations : aveniragricole.ca

À propos du PDAAM :

Avenir entreprises agricoles Mauricie est possible grâce à l'Entente sectorielle de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Mauricie (PDAAM) et à ses partenaires : le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Services Québec, les MRC de Maskinongé, des Chenaux et de Mékinac, les villes de Trois-Rivières, Shawinigan et La Tuque, ainsi que la Fédération de l'UPA de la Mauricie.

Informations : pdaam.ca

-30-

Source :

Elizabeth Gagné Gauthier, conseillère et agente de maillage L'ARTERRE
Avenir entreprises agricoles Mauricie
819 378-4033, poste 241
eggauthier@aveniragricole.ca



Marc-Antoine Flageol, Audrée Labadie et Michaël Rocheleau-Beaulieu, en novembre 2025, quelques semaines après l’acquisition officielle de leur terre à Shawinigan-Sud.